

■ **Fiduciaire Nicky-Stef, Thierry Blaser**, à Servion, CH-550-0051327-4 (FOSC du 04.07.1995, p. 3745). Par décision du 24 août 2006, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 1463 du 06.02.2007
(03770008 / CH-550.0.051.327-4)